



## Compte-rendu SUD du CE Pôle Sud Ouest du 12 avril 2013

Chouette : vos élus SUD ont pu se rendre à Bordeaux pour assister au CE, comme il s'en font le devoir chaque mois, quoi que puissent affirmer en toute mauvaise foi certaines mauvaises langues. Nous pouvons donc vous proposer un compte-rendu plus proche de la réalité que le précédent.

### Entrée en matière

SUD entame la séance avec un préalable qui parle de déontologie, d'éthique, de flicage, de conflits d'intérêt et encore de Luchon. Véritable culbuto, Gérard Vallès se remet toujours en selle et embraie sa logorrhée managériale :

Il existe une ambition régionale et nationale.

Nous souhaitons plus de présence sur les territoires, pour valoriser les métiers et les compétences : **nous sommes une télévision professionnelle irremplaçable.**

Mais **cette ambition s'inscrit dans un contexte économique très serré, et ce n'est pas fini.** Cela impacte l'emploi et les moyens mis en œuvre.

L'actionnaire ne définit pas clairement ce qu'il attend et les régions se tournent vers le privé.

A part ça tout va bien non ?

### Filière production

L'avantage avec la filière c'est que les interlocuteurs changent mais le constat reste le même, immuable : tout va bien.

Le plan de charge est respecté ou le sera. Il faut dire que pour 2013 c'est le plan de charge 2012 qui a été « valorisé à la baisse » (sic) (ça ne vous rappelle rien ? la croissance négative ? ah ces technocrates !).

Le seul hic c'est que la filière est organisée de manière globale et qu'il n'y a pas de déclinaison de son activité par pôle, alors que les personnels, eux, sont bien rattachés à des pôles. Une certaine forme de schizophrénie qui empêche de rentrer dans les détails des sites de Toulouse et Bordeaux, ce qui est pourtant le rôle du CE...

Le car de Toulouse, flambant neuf, fera l'émission d'après étape (Gérard Holtz) du Tour de France (cycliste) 2013. Les personnels vont devoir envisager la prise de substances «fortifiantes» sous peine d'avoir des difficultés à enchaîner les 75 heures qui seront proposées à certains de manière hebdomadaire. Les temps de transports sont subtilement extraits des heures de travail réellement faites. Les prémices de ce qui pourrait s'appliquer pour l'ensemble des salariés dans la nouvelle convention collective...

Au-delà de 48h, il faut donc une dérogation : **le CE est consulté puis l'inspection du travail validera ou non les tableaux prévisionnels.**

SUD s'abstient de donner un avis (ce qui, vous le savez, ne bloque pas le processus) et émet des réserves sur la durée de travail hebdomadaire, propose qu'il y ait davantage de rotations de personnel, rappelle que certains de nos salariés dans les antennes sont en sous-emploi, s'inquiète sur le risque d'accident du travail, pointe le flou des textes en vigueur à FTV et demande (tout comme l'ensemble des élus des autres syndicats) qu'un bilan soit fait à l'issue de l'opération.



## **Formation**

Le bilan 2012 n'est pas mirifique : peut mieux faire. La situation s'aggrave puisque les budgets sont en baisse.

Bruno Girault se veut rassurant : « *La copie 2013 sera meilleure que celle de 2012.* » Ca n'engage à rien et c'est ce qui est promis chaque année sur bien des sujets...

En attendant, le e-learning (formation par internet) ne fonctionne pas et est très mal organisé, les DIF sont très très peu utilisés.

Les élus rendent donc un **avis négatif**. GV : « **merci, c'est parfait** ». (sic)

C'est étrange comment les choses fonctionnent : la direction a besoin d'un avis (obligation légale), peu importe lequel et le fait qu'il soit négatif n'a aucune incidence. Dans quelle autre circonstance un avis négatif peut-il être aussi bien reçu ? Si un chômeur reçoit un avis négatif d'un employeur potentiel, si un élève reçoit un avis négatif pour son passage dans la classe supérieure, si un client reçoit un avis négatif de sa banque pour un emprunt ou toute autre demande, lequel pourra s'estimer satisfait ? Vous nous direz : ils n'avaient qu'à faire partie de la direction de France 3, là ils auraient pu se réjouir...

A part ça tout va bien non ?

## L'emploi – Bilan 2012

C'est le gros dossier de ce CE.

Encore une fois il faut **faire des économies** et rogner sur les fameux ETP (voir épisodes précédents). En 2012, le pôle avait une autorisation de « consommer » 824 ETP. Mais souvenez-vous, fin août, la direction lançait le plan orsec du fait d'un débord en ETP (14 de trop) et d'un budget en déficit. Rediffusions à tout va, fermeture des locales, serrage sur les plannings des titulaires parce que la dette sur les congés était ENORME. Conséquence : restrictions sur les contrats CDD, provoquant un véritable séisme social. Les élus peinaient à avoir des chiffres et des données pour confirmer les dires de la direction. A l'heure des comptes, celle-ci nous annonce... 812 ETP au bilan 2012, au lieu des 823 autorisés. Y'aurait pas un truc qui clocherait par hasard ?

Et pour 2013 ? Paris demande de faire encore mieux (ou pire selon où l'on se place) : le budget sera calibré pour 804 ETP, encore à la baisse.

GV : « *L'ambition c'est d'y arriver sans rendre de poste* ». Ce qui signifie en clair qu'il n'est pas question de sacrifier un ou plusieurs postes gelés pour parvenir à l'objectif. Ce qui signifie en cascade que **les économies ne pourront se faire que sur l'emploi non permanent...**

Dans ces conditions — et BG a beau être inquiet « *On est assis sur des bombes (...) La judiciarisation des intégrations est un danger pour l'entreprise.* » — on voit mal comment CDD et intermittents pourront s'en sortir autrement qu'en faisant valoir leurs droits auprès des tribunaux. Le plan de résorption de la précarité a intérêt à s'appuyer sur une remontée de l'activité (on peut toujours rêver !) et une embauche massive si l'entreprise ne veut pas enchaîner les condamnations.

Par ailleurs, nos dirigeants étant toujours à l'affût de nouveaux dogmes, après les ETP, c'est le **taux de précarité** qui semble devoir être en 2013 leur nouveau dada. GV a pour ambition d'abaisser le taux de précarité sous la barre des 10%. Il s'agit du « ratio » ETP non permanents / ETP permanents. On comprend aisément que si l'on ne touche pas aux ETP permanents c'est la « variable » non permanent qui sera la victime. En langage France Télévisions, réduire la précarité se traduit par **évincer les précaires**.

A noter aussi que les temps partiels choisis sont dans le collimateur (en vertu d'un calcul qui nous échappe quelque peu et relève davantage du dogme que d'une approche mathématique rationnelle) et que nombre d'entre eux risquent de ne pas être renouvelés car ils génèrent du remplacement... et surtout des frais de missions affirme Bruno Girault, sans être en mesure de le prouver.

La direction continuera à privilégier **l'intérim** qui n'apparaît ni en masse salariale ni en ETP, mais coûte au final **plus cher qu'un CDD**. Cherchez l'erreur !

A part ça tout va bien non ?

### **Tirade d'or du jour :**

Gérard Vallès :

"Les gens ont besoin de sens. Les gens ont besoin d'une télévision intelligente."  
Et sur tous les supports de diffusion, notamment sur ce qui, soi-disant est une priorité : le web. C'est pourquoi GV ne répond toujours pas quand il est interpellé sur le bilan web de l'opération Luchon...

### **Tirade de plomb :**

GV : « *il n'y a pas de casse sociale à France Télévisions.* »

Et les 6 CDD obligés d'assigner France Télévisions aux prud'hommes de Montpellier, ils en pensent quoi ? Et vous ?



Vos élus et représentants syndicaux : AL Tuillon, M.Lehoux, C. Havot